



SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE
2300 La Chaux-de-Fonds

Société mycologique de La Chaux-de-Fonds

C'est le 19 février 1947 que, sous l'initiative de Messieurs Adrien Jaquet (président de la société de l'Erguel) et Arthur Perrenoud (instituteur à La Chaux-de-Fonds), une première réunion convoquée par voie de presse eut lieu à la Brasserie du Monument.

Vingt-deux personnes répondirent à l'appel et décidèrent, après avoir écouté les explications de M. Jaquet, de fonder une société mycologique à La Chaux-de-Fonds.

Ils désignèrent un comité provisoire composé de MM. Arthur Perrenoud (Président), Albert Behring (caissier, qui occupa ce poste pendant plus de 20 ans), Henri Maire (secrétaire) plus MM. André Droz et Henri Brandt. Ce comité fut chargé de rédiger des statuts.

Ceux-ci furent adoptés par l'Assemblée constitutive, convoquée le 5 juin de la même année et à laquelle assistèrent 16 personnes.

A cette occasion, le comité fut confirmé dans ses fonctions et complété par la nomination de trois membres : MM. Maeder, Charbon et Arnold Feller. Un président technique fut désigné en la personne de Monsieur Roland Graber.

Une finance d'entrée de CHF 2.-- et une cotisation annuelle de CHF 3.-- ont été fixées.

Les difficultés n'ont pas été épargnées à ces promoteurs. En effet, une première exposition, après avoir été retardée deux fois, dut être définitivement annulée faute de matière première.

Il est assez amusant de relever que la fondation de notre société mycologique s'est faite une année de grande sécheresse (1947), esprit de contradiction sans doute.

Un premier match au loto fut aussi organisé : le résultat en fut désastreux.

En 1948, la première exposition eut lieu le 12 septembre. Ce fut un succès puisque le caissier enregistra un bénéfice de CHF 1200.--

En parallèle, la société organisa des matchs au loto, tombolas, loteries, kermesses, fêtes de Noël et proposa des croûtes aux champignons lors de certaines de ces manifestations.

En 1951, grâce à ces efforts, un premier microscope est acheté au prix de CHF 1500.-- et par la suite, de nombreux ouvrages de mycologie viendront enrichir la bibliothèque.

Ces acquisitions permettront aux membres de profiter de matériel et d'ouvrages de valeur qui n'auraient pu être acquis par de jeunes adeptes de la mycologie.

En 1959, la société mycologique de La Chaux-de-Fonds est admise à l'Union Suisse des Sociétés de Mycologie. La cotisation à cette institution faîtière est alors de CHF 3,50 par membre, à laquelle vient s'ajouter la somme de CHF 5,50 pour le bulletin de l'USSM.

Au fil des années, les divers membres du comité furent remplacés et la société se déplacera dans un local loué à la rue Fritz-Courvoisier 27^a. Si le loyer du nouveau local ne coûtait pas cher, le confort allait de pair. Il s'agissait d'un galetas mansardé, sans chauffage et bien aéré par les nombreux trous que le toit laissait entrevoir. Malgré tout, il y avait l'électricité (on ne savait pas d'où elle venait !!) et un petit radiateur à gaz.

En 1967, lors du 20^{ème} anniversaire, notre société comptait 186 membres.

En 1997, pour le 50^{ème} anniversaire, nous comptons encore 150 membres actifs, d'honneur ou passifs.

C'est cette même année que le comité décide de transférer les activités de la société à la rue du Commerce 121 (anciens bureaux et réception des abattoirs), après avoir transformé à ses frais ces locaux, pas adaptés à nos activités.

Après 3 ans d'activités dans ces lieux, des frais de chauffage trop importants (pas prévus dans le bail initial) mirent à mal nos finances toutes les années qui suivirent.

Au début de l'année 2006, alors que notre société entre dans sa 60^{ème} année, les premiers contacts sont pris entre les deux présidents du Locle et de La Chaux-de-Fonds afin de trouver des synergies communes et un local assez grand pour accueillir les activités d'étude et de détermination hebdomadaires.

Nous recensons alors un effectif de 80 membres actifs, d'honneur et passifs.

La création (en mars 2007) de la : **Fondation pour la mycologie et les sciences naturelles dans les Montagnes neuchâteloises**, avec la participation financière paritaire des deux sociétés, a permis d'acquérir en PPE un magnifique local de 120 m² à la rue de la Côte 35 au Locle.

Après un travail magnifique et intensif d'une grande partie de ses membres, les deux sociétés ont pu prendre possession de leurs nouveaux locaux au début septembre 2007.

Durant 18 mois, les deux comités ont préparé tous les documents et propositions en vue d'une fusion entre les deux sociétés.

En date du 12 mars 2009, lors d'une assemblée extraordinaire, tenue conjointement à La Chaux-de-Fonds et au Locle, les membres des deux sociétés ont accepté à l'unanimité (moins deux abstentions à La Chaux-de-Fonds) la dissolution de la société mycologique de La Chaux-de-Fonds et du Locle, puis la création de la nouvelle « **Société mycologique des Montagnes neuchâteloises** ».

Une page de l'histoire s'est tournée, mais le futur nous a démontré que cette décision était la bonne.

Pour la société mycologique de La Chaux-de-Fonds, le président

François Degoumois